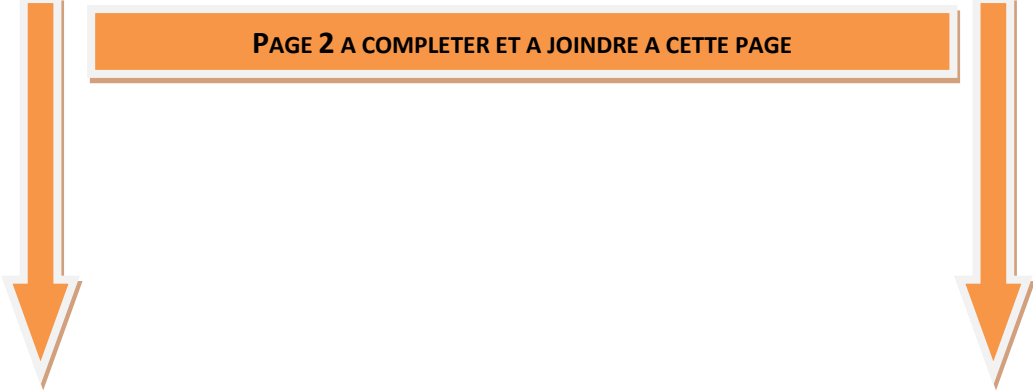


SITE	<p>Nom du client :</p> <p>Adresse du site :</p> <p>Code postal / Commune : / Téléphone :</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 5px 0;"> <input type="checkbox"/> raccordement au réseau public de distribution par l'installation de consommation } <input type="checkbox"/> raccordement au réseau public de distribution directement au point de livraison } Cocher une seule case </div> <p>(A1) Installation :</p> <p>Autres sources d'alimentation DC* : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui → Si oui, à préciser :</p> <p>Autres sources d'alimentation AC* : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui → Si oui, à préciser :</p> <p>(A2) Modification de l'installation photovoltaïque* : (A3) Date de référence* :</p> <p>Installation modifiée : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (remplir le cadre correspondant)</p> <div style="border-left: 1px solid black; border-right: 1px solid black; padding: 5px; margin-left: 400px;"> <input type="checkbox"/> dépôt de demande de permis de construire <input type="checkbox"/> déclaration préalable de construction <input type="checkbox"/> signature de marché <input type="checkbox"/> accusé de réception de commande </div>
INSTALLATEUR	<p>Nom ou raison sociale : E-mail :</p> <p>Adresse :</p> <p>Code postal / Commune : / Téléphone : Fax :</p>
INSTALLATION AVEC MODIFICATION DE PUISSANCE OU RENOVÉE	<p><i>A remplir si (A2)= Oui →</i></p> <p>A. Installation existante :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Date de la mise sous tension de l'installation de production existante (préciser au moins l'année) : ▪ Puissance initiale de production PV : kVA ▪ Présence de dispositifs de protection contre les surintensités côté DC* : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non ▪ Installation modifiée* : <input type="checkbox"/> Uniquement côté DC <input type="checkbox"/> Uniquement côté AC <input type="checkbox"/> Côté DC et AC <p>B. Partie nouvelle de l'installation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Puissance de production PV (sans la partie existante) : kVA • Onduleur(s) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Ajouté* : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui → Si oui, nombre : ○ Remplacé* : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui → Si oui, nombre : ○ Conservé* : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui → Si oui, nombre :
COTE CONTINU	<p>(1) Module PV : Le soussigné confirme que les modules sont conformes aux normes de la série NF EN 61730</p> <p>I_{scmax}-générateur (ou optimiseur) PV^(a) : A U_{ocmax}^(b) : V Nb de groupes associé au générateur^(c) :</p> <p>(2) Câble principal PV : section = mm² U = V (en courant continu) Température admissible sur l'âme =°C</p> <p>(3) Interrupteur-Sectionneur général DC : U_n : V I_n : A <input type="checkbox"/> sans objet : installation avec micro-onduleurs</p> <p>(4) Polarité à la terre* : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui Si oui → le soussigné s'engage sur la présence d'une séparation galvanique</p> <p>(5) Onduleur : Si micro-onduleurs / multi-tracker / optimiseurs → Nb de générateurs identiques :</p> <p>Marque et modèle :</p> <p>Sys. Découplage* : <input type="checkbox"/> externe <input type="checkbox"/> intégré à l'onduleur : JOINDRE LE CERTIFICAT DE CONFORMITE A LA PRENORME DIN VDE 0126-1-1/A1</p>



PAGE 2 A COMPLETER ET A JOINDRE A CETTE PAGE

COTE CONTINU	Paramètres	Tableau des caractéristiques de chaque groupe PV ou chaîne PV dans le cas d'optimiseurs sur modules PV				
		1	2	3	4	5
	A. Nombre de chaînes					
	B. I_{scmax} module					
	C. I_{RM} modules					
	D. Courant admissible dans le câble de chaîne					
	E. Type et courant assigné du dispositif de protection sur une chaîne					
	F. Courant admissible dans le câble de groupe					
	G. I_{scmax} groupe					
H. Type et courant assigné du dispositif de protection de groupe						
AC	(6) Branchement* : <input type="checkbox"/> Puissance limitée <input type="checkbox"/> Puissance surveillée**					

* : *Cocher obligatoirement une seule case*

** : *Pour les puissances surveillées, fournir un dossier technique SC143*

Nom de l'installateur :

L'installateur en signant ce dossier s'engage à ce que les données indiquées correspondent aux caractéristiques de l'installation photovoltaïque du site objet de l'attestation de conformité déposée.

Nota : le présent dossier technique n'est pas systématiquement analysé par CONSUEL

Signature

Le :

Cachet de l'installateur

Ce dossier technique et le schéma de principe du système photovoltaïque, accompagnent l'attestation de conformité CERFA n° 15523*01.

AIDE AU REMPLISSAGE DU SC 144B

(A) Un générateur PV correspond à un MPPT (ou « tracker ») au sens des guides de la série UTE C 15-712. Pour les onduleurs à plusieurs MPPT dont la configuration est identique, voir **(5)**.

(A1) Cette rubrique concerne l'installation de production photovoltaïque.

(A2) Dans le cas d'une modification d'installation existante (augmentation de puissance ou rénovation), le schéma doit permettre de différencier clairement les parties d'installation neuves de celles, existantes, qui n'ont pas été modifiées. Les informations **(1)** à **(6)** de ce dossier ne doivent concerner que la partie neuve.

(A3) Date de référence de l'installation de production photovoltaïque. Dans le cas d'une modification d'installation, concerne la partie neuve.

(1) Module PV : Les modules PV doivent être conformes aux normes de la série NF EN 61730 (Voir guides de la série UTE C 15-712).

(a) I_{scmax} générateur est le courant maximal en court-circuit aux bornes du générateur PV (voir les guides de la série UTE C 15-712). En présence d'optimiseurs de puissance, indiquer, selon la configuration : soit la valeur maximale de l'intensité de courant en sortie de l'optimiseur, soit la valeur maximale de l'intensité de courant en entrée onduleur en cas de chaîne(s) d'optimiseurs sur champ PV...

(b) U_{ocmax} est la tension maximale à vide du générateur photovoltaïque (voir les guides de la série UTE C 15-712). En présence d'optimiseurs de puissance, indiquer, selon la configuration : soit la valeur de la tension en sortie de l'optimiseur, soit la valeur de la tension max en entrée onduleur en cas de chaîne(s) d'optimiseurs sur champ PV.

(c) Dans le cas de mise en œuvre de chaînes d'optimiseurs sur modules PV, indiquer le nombre de ces chaînes.

(2) Câble principal PV : Noter les caractéristiques du câble arrivant sur le générateur côté DC (Les caractéristiques du câble sont données par le fabricant).

Les câbles doivent respecter les exigences des guides de la série UTE C 15-712.

U est la tension en courant continu du câble pour le fonctionnement en courant continu ou PV.

La température admissible sur l'âme est celle en régime permanent.

(3) Interrupteur-sectionneur général D.C. (coupure d'urgence) : U_n est la tension assignée en courant continu, I_n est le courant assigné en courant continu donnés par le fabricant. Pour les installations réalisées avec des micro-onduleurs, les valeurs I_n et U_n n'ont pas lieu d'être renseignées.

(4) Polarité à la terre : Lorsqu'une polarité est mise à la terre pour des raisons fonctionnelles, l'installation côté courant alternatif doit être électriquement séparée par une séparation galvanique assurée soit par l'onduleur soit par un transformateur de séparation (conforme à la norme NF EN 61558-2-4).

(5) Onduleur : La marque et le modèle figurant sur l'onduleur doivent être précisés. En présence d'une protection de découplage intégrée à l'onduleur, le certificat de conformité à la prénorme DIN VDE 0126-1-1/A1 doit être joint au dossier technique.

Une attention particulière doit être apportée au réglage du seuil de fréquence haute des protections de découplage de type DIN VDE 0126-1-1/A1. Voir les instructions du gestionnaire du réseau (voir par exemple : https://www.enedis.fr/sites/default/files/Enedis-NOI-RES_13E.pdf).

Fournir un dossier technique par types de générateurs identiques. Dans ce cas :

- pour les onduleurs à plusieurs trackers, mentionner le nombre de trackers en plus de la marque et du modèle hormis dans le cas des micro-onduleurs ;
- pour les onduleurs associés à un ou plusieurs optimiseurs de puissance mis en parallèle, mentionner le nombre d'optimiseurs en plus de la marque et du modèle (un générateur par optimiseur dans ce cas) ;
- dans le cas de la mise en œuvre d'optimiseurs en série à raison d'un optimiseur par module PV et le tout constituant une boucle, un générateur est considéré pour l'ensemble et pour un onduleur.
- pour les micro-onduleurs, mentionner leur nombre, en plus de la marque et du modèle. Un micro-onduleur est un générateur.

Tableau des paramètres :

Pour les générateurs ayant plus de cinq groupes, remplir un deuxième dossier technique en complément du premier.

Installation photovoltaïque existante : les paramètres et caractéristiques décrits dans ce tableau sont ceux des éléments neufs posés par l'installateur. Les matériels existants ne doivent pas y apparaître.

B et G : I_{scmax} donné par le fabricant du module ou calculé en fonction des indications des guides de la série UTE C 15-712 ;

C : I_{RM} donné par le fabricant du module ;

D et F : Courant admissible calculé en fonction des indications des guides de la série UTE C 15-712 ou de la NF C 15-100 ;

E et H : type = fusible ou disjoncteur – ne concerne pas les dispositifs de déconnexion externes des parafoudres.

(6) Branchement : Pour les puissances surveillées, fournir un dossier technique SC143.